

## Club Ecomobilité – Message du 10 février 2019

**Cybersécurité.** La **Direction de l' Information légale et Administrative ( Services du Premier Ministre)** rappelle les données principales des **risques de sécurité-sûreté** dans le nouveau monde numérique, en particulier le fait que la **criminalité qui a toujours profité des différences entre les législations nationales** pour agir et se cacher trouve dans le domaine numérique des opportunités nouvelles et de grande ampleur. Le site VIE PUBLIQUE décrit le dispositif juridique et organisationnel mis en place en France qui doit s'insérer dans une politique de communication et d'information des usagers du numérique. Ces derniers doivent être sensibles aux risques et coopérer pour les réduire. La politique de lutte informatique défensive permet d'agir au niveau de la **prévention, de la détection et de l'action pendant les crises**. Elle sera d'autant plus efficace qu'elle est partagée **au niveau international**. Cette condition n'est pas facile à remplir **car l'information et la compréhension sont très inégales** sur ces sujets. On pense aux débats qui se déroulent en Europe comme aux Etats-Unis sur la crédibilité d'un mur « numérique » pour protéger leurs frontières terrestres. <http://www.urba2000.com/urba21/?La-cybesecurite-queelles-reponses-face-aux-nouvelles-menaces>

**VeDeCom ( Vehicule Décarboné et Commnicant)** a inauguré le 7 février à Versailles son nouveau siège, baptisé MOBILAB, en présence des autorités et des organismes privés et publics qui constituent cet organisme de **recherche, de formation, de laboratoire de développement et d'animation industrielle au service des territoires** <http://www.vedecom.fr/inauguration-officielle-du-mobilab-nouveau-siege-social-de-vedecom> Le même jour s'est déroulé, à l'initiative de l'IVM (**Institut de la Ville en Mouvement**) qui constitue sa plateforme de **coopération internationale** un atelier d'un type nouveau: une sorte d'atelier au milieu d'un programme de recherche internationale pendant lequel on enregistrait tout, pour le lancement d'un concept nouveau dans le domaine de la mobilité: l' **hyperlieu mobile**. <http://www.urba2000.com/urba21/?Forum-Hyperlieux-mobiles-habiter-le-mouvement>

**Réglementation des transports particuliers de personnes (T3P)** . Le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) recommande pour l'ensemble de ces services (voitures de transport avec chauffeur (VTC), véhicules motorisés à deux ou trois roues (VMDTR) et taxis) de moderniser la réglementation : limitations et contrôle uniformes des temps de conduite et de repos des chauffeurs, délivrance d'autorisations préalables aux plate-formes de mise en relation. Ce dispositif contraignant devrait être conçu pour accompagner le développement du T3P et permettre l'émergence de nouvelles solutions de mobilité sur tout le territoire. <http://www.urba2000.com/urba21/?La-regulation-du-secteur-des-voitures-de-transport-avec-chauffeur-et-des-taxis>

**Route de la soie** En vue d'encourager le développement du ferroviaire et de contrebalancer l'influence russe sur la route du Nord, la Commission Européenne et la Banque Mondiale proposent aux états concernés par une voie plus au Sud (Ukraine, Belarus, Azerbaïdjan, Georgie et Moldavie) un plan d'augmentation de capacité de 13 milliards d'euros dans lesquels elle pourrait apporter 2 Milliards <https://www.railfreight.com/policy/2019/02/05/eu-2-billion-for-rail-in-ukraine-belarus-azerbajjan-georgia-and-moldova/>

Bien à vous  
JF Janin